

DOCUMENTS D'EVALUATION ET D'ACCREDITATION

Doctorat en Changement climatique et Biodiversité (Graduate Research Programme WASCAL)

Centre d'Excellence Africain Changement
climatique, Biodiversité et Agriculture Durable
(CCBAD)

Université Félix Houphouët-Boigny
Côte d'Ivoire

**—
Juin 2019**

Rapport publié le 12/07/2019

SOMMAIRE

RAPPORT D'EVALUATION	Pages 3 - 12
OBSERVATIONS DE L'INSTITUTION	Page 13
DECISION D'ACCREDITATION	Pages 14 et suivantes

RAPPORT D'ÉVALUATION

Doctorat en Changement climatique et Biodiversité **(Graduate Research Programme WASCAL)**

Centre d'Excellence Africain Changement climatique, Biodiversité et Agriculture Durable (CCBAD)

Université Félix Houphouët-Boigny
Côte d'Ivoire

—
Avril 2019

Le Centre d'Excellence Africain CCBAD de l'Université Félix Houphouët-Boigny a demandé l'évaluation de son doctorat Changement climatique et Biodiversité (*Graduate Research Program Wascal*) par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des doctorats à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 26 mars 2018. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Daniel Prat, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

⋮

FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

Université/établissement : Université Félix Houphouët-Boigny

Composante, faculté ou département concerné : UFR Biosciences

Nom de la formation : Doctorat en Changement climatique et biodiversité

Filière spécialisée ou spécialité : Changement climatique et biodiversité

Année de création et contexte : le GRP Wascal Changement climatique et biodiversité a débuté en 2012. Ce programme doctoral fait partie du projet Wascal (West African Science Service Centre on Climate Change and Adapted Land Use) soutenu par l'Allemagne et impliquant 10 pays africains (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal et Togo)

Lieu(x) où la formation est dispensée : Abidjan, Côte d'Ivoire et pays partenaires.

Établissement(s) : Université Félix Houphouët-Boigny

Ville(s) et campus : Abidjan, campus de Bingerville

RESPONSABLE DU DOCTORAT

Nom, prénom : KONE Daouda

Corps et grade : Professeur

Discipline principale enseignée : Phytopathologie et mycologie

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYSTEME QUALITÉ MIS EN PLACE

Il n'y a pas eu d'accréditation internationale auparavant. Cette évaluation repose sur les résultats d'une auto-évaluation mise en place et supervisée par un comité de pilotage et un groupe de travail organisés par l'UFR Biosciences.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À DISPOSITION DE LA FORMATION

Personnel enseignant et de recherche : 223 Enseignants-chercheurs (UFR Biosciences) dont :

36 Professeurs titulaires, 71 Maîtres de conférences, 70 Maîtres-assistants, 27 assistants, ainsi que 7 attachés de recherche et 12 chargés de recherche.

Personnel administratif, technique et de service : 23 agents administratifs et techniques

Moyens matériels : Moyens matériels des laboratoires supports (dont Biotechnologie, Botanique, Endocrinologie et biologie de la reproduction, Génétique, Hydrobiologie, Neurosciences, Physiologie animale, Physiologie végétale, Zoologie et biologie animale) et un Centre de recherche (Centre National de Floristique) au sein desquels s'effectue la recherche.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Années	Genre		Nationalité		Modalité		Total
	M	F	Nationaux	Étrangers	Formation initiale	Formation continue	
2013 - 2014				9	9		9
2014 - 2015			1	9	10		10
2015 - 2016			3	36	39		39
2016 - 2017			4	42	46		46

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

PRAT Daniel, Professeur des Universités, Université Lyon 1

Experts :

BRESSAC Christophe, Maître de conférences, Université de Tours

COLAS Mathilde, doctorante (« experte étudiante »), Université de Technologies de Troyes

LATOURE Delphine, Maître de conférences, Université de Clermont-Auvergne

Le Hcéres était représenté par :

COURTELLEMONT Pierre, Professeur des Universités, Conseiller scientifique coordinateur du Hcéres.

DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

Date de la visite : la visite s'est déroulée du lundi 25 au mercredi 27 mars 2019.

Résumé du déroulement : arrivée du comité à Abidjan le 25 mars, début de la visite le 26. Visite et entretiens les 26 et 27 mars. Retour à Paris du 27 au 28 mars.

La visite était commune aux évaluations :

- du master *Biodiversité et valorisation des écosystèmes* (master BVE avec 7 parcours dont 3 évalués ici — "Entomologie et gestion des écosystèmes", "Hydrobiologie", "Systématique, écologie et biologie végétale") — ;
- du master *Biotechnologies, Biosécurité, Bioressources* (master BBB avec 6 parcours dont 3 évalués ici — "Agro-physiologie et phytopathologie", "Biotechnologie alimentaire", "Génétique et amélioration des espèces") — ;
- du doctorat dans les 6 spécialités correspondantes, ainsi que le doctorat en *Changement climatique et biodiversité* (programme Wascal).

Ces formations sont les formations portées par le Centre d'Excellence Africain (CEA) CCBAD (Changement Climatique Biodiversité et Agriculture Durable). Cette visite a impliqué des rencontres à différents niveaux de gouvernance : le Directeur de l'UFR Biosciences, le directeur du programme Wascal Côte d'Ivoire et responsable du CEA CCBAD, les directeurs de laboratoire, les responsables des formations évaluées. Des entretiens collectifs ont eu lieu avec les enseignants des différentes formations, un panel d'étudiants comprenant des représentants de chaque formation et de chaque niveau de formation, des personnels des services support, des partenaires professionnels et anciens étudiants, et des personnels de la cellule interne d'assurance qualité de l'Université. Une conclusion de la visite et une présentation de la suite du processus ont été faites avec les équipes de direction réunies, le 27 mars.

Organisation de la visite et coopération de la formation et de l'établissement à accréditer : la liste des personnes à rencontrer et lieux ou dispositifs à visiter avait été établie au préalable et soumise à la direction de l'entité qui l'a acceptée et a programmé la visite. Coopération sans faille de l'entité évaluée dans une visite qui a mobilisé toutes les parties prenantes.

Personnes rencontrées : la liste suivante regroupe les personnes rencontrées selon leur fonction plutôt que dans un ordre chronologique de rencontre. La liste ainsi présentée, est commune aux 4 formations concernées par cette visite.

Directions

Direction UFR Biosciences

Essetchi Paul KOUAMELAN, Doyen de l'UFR

Jean David N'GUESSAN, Vice-doyen chargé de la pédagogie

Yao Constant Yves ADOU, Vice-doyen, chargé de la recherche

Norbert Konan KONAN, Secrétaire principal UFR Biosciences

Direction CEA – CCBAD

Daouda KONE, Coordinateur CEA CCBAD, WASCAL

Directions des laboratoires et/ou responsables des formations

Sébastien AHONZO NIAMKE, Biotechnologie alimentaire

Kama Maxime BORAUD N'TAKPE, Systématique, écologie et biologie végétale

Mamadou CHERIF, Agrophysiologie et phytopathologie

Bi Gouli GOORE, Hydrobiologie

Daouda KONE, Phytopathologie

Hervé KOUA, Entomologie et gestion des écosystèmes
Essetchi Paul KOUAMELAN, Hydrobiologie
Kouakou Edouard N'GUESSAN, Systématique, écologie et biologie végétale
Simon Pierre N'GUETTA ASSANVO, Génétique et amélioration des espèces
Michel ZOUZOU, Agrophysiologie et phytopathologie

Enseignants et Enseignants-chercheurs

Enseignants de l'UFR de Biosciences

Alexandre M. AKPESSE
Théophile BEDIA AKE
Ginette Gladys DOUE
Edia SI EDIA
Félicia JOHNSON
Germain T. KAROU
Justin N'Dja KASI
Didier K. KOUANIE
Marcel LOLO OBOU
Rose-Monde MEGNANOU
Sylvie N'DA MIEZAN
Mauricette N'GORAN
Kofi N'GUESSAN
Lozo Roméo N'GUESSAN
Oulo N'NAN ALLA
Issa Nahoua OUATTARA
Fatogoma SORPHO
Brahima SORO
Awa TOURE
Seydu TUO
Linda Patricia VANIE-LEABO (docteure WASCAL)
Sylvain Stanislas YAO
Yves Thierry ZNE LEBON
Lessoua ZOE

Attaché de recherche

Franck BOGUHE GNONLEBA

Enseignants et Enseignants-chercheurs au doctorat WASCAL

Konan Edouard KOUASSI
Allasane OUATTARA (université Nangui Abrogoua, Abibjan)

Professionnels et partenaires

Kouassi AMANI, chercheur ICRAF (Centre International pour la Recherche en Agro-Foresterie)
Kindia BONI NAROISSE, SODEXAM (Société d'Etat spécialisée en Aviation civile et Météorologie)
Edia Si EDIA, AISA (Association Ivoirienne des Sciences Agronomiques)
Obassaka GONTO, OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves)
Alieur KAMARA, SODEXAM (Société d'Etat spécialisée en Aviation civile et Météorologie)
Fouatui KOUADIO, SODEFOR (Société de Développement des Forêts)
Ambroise NKOI, planteur (Société d'exploitation des Cacaoyers et Caféiers)
Kolo YEO, station d'écologie de LAMTO

Étudiants

Baudelaire P. AKAALLOU,
Luc Aristide AKMEL, M1
Yves Frédéric Cyriak AMARI, doctorat
Isaac AMOUTCHI AMIEN, doctorat (2)
Carine ASSOUMOU EBAH, M2
Massa Rita BIAGNE, doctorat
Alexandre CAMARA MINYO
Yann Stéphane COULIBALY
Fatimata COULIBALY ABI GNELE
Balakissa Fofana COULIBALY, doctorat
Naminata COULIBALY TIEFORO

Aristide COULIBALY YEGNAN, M2
Hassane DAO, doctorat
Rebecca Gnoka DELEWRON, doctorat
Soulemani DIALLO
Audrey DIAN AFFOUE, M1
Saturnin DIOMANDE ZINGBE
Elisée DJOMAN AHOUMAN, M2
Joëlle EZAN GUAGNOAN, M2
Adolphe GBOM GUED, doctorat (1)
Babtondé Innocent KOCHONI, M2
Mister KOFI KOUASSI
Modeste KONAN KOUADIO, doctorat (3)
Afia Sonmia KOSSONOU, doctorat
Marie-France N'Da KOUADIO
Reine Elisabeth KOUADIO AMANI, M2
N'Zidda Roch Ghislaine KOUASSI
Brice Aymar KOUASSI KOFFI, doctorat (3)
Sandrine LOUAH DIOLOU, doctorat
Edouard MOTCHE FATO, doctorat
Bertrand Yao N'GUESSAN M1
Guy Yao N'GUESSAN
Emmanuelle N'GUESSAN AKISSI, doctorat
Migninlbim Marcel OUATTARA, M2
Céline OUATTARA YERAYOU, M2
Kary Venance OUNGBE, doctorat
Rodrigue PELEBE EDEYAOROBIO, doctorat (co-tutelle)
Thérèse Perrine RISSI
Ouenga Florence TIA LOU, doctorat (4)
Toussaint TIA LOUA, M2
Légbé Raïssa WOGNIN, doctorat (3)
Jacques Edouard YAO ROUADNO, doctorat (3)
Aya Ange Naté YOBOLLE, doctorat (3)
Luc Olivier ZADI ALALET, doctorat (3)

Services support et administration

Secrétariat principal

Norbert Konan KONAN, Secrétaire principal de l'UFR de Biosciences

Assurance Qualité

Cherif MAMADOU, Directeur comité pilotage auto-évaluation

Siaka BERTE

Justin N'Aja KASSI

Marius Tanoh KAMELAN

Bernard KOUASSI KONAN

Semi Anthelme NENE BI

Scolarité centrale

Tehma Koffi DJABAN, Responsable scolarité

Syriac KONAXI

Antoine KOUAME-LELAH

Gérard KOUASSI N'GUESSAN

Comptabilité UFR Biosciences

Mamadou COULIBALY, Comptable

Technicien de laboratoire

André DOUA

Service des stages et de l'insertion professionnelle (UFHB)

Claude N'DINDIN

PRESENTATION DU DOCTORAT

Le doctorat du Centre d'Excellence Africain Changement Climatique, Biodiversité et Agriculture Durable est rattaché au programme WASCAL (West African Science Service Centre on Climate Change and Adapted Land use) et situé sur le campus de Bingerville, à l'Est d'Abidjan. C'est le site dédié à la thématique "Changements climatiques et biodiversité" dans l'ensemble du programme WASCAL, lequel est réparti sur 10 pays africains. Les études doctorales se font en 3 ans et demi, six mois étant consacrés à des cours et travaux pratiques de terrain. Tous les cours et rapports se font en anglais. Les fonds nécessaires à la réalisation des travaux de thèse sont versés par l'Allemagne. Un suivi des doctorants est fait par les enseignants chercheurs rattachés au CEA qui sont en majorité statutaires de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) d'Abidjan.

SYNTHESE DE L'EVALUATION

RAPPORT DÉTAILLÉ

a. Positionnement du doctorat

Le centre WASCAL (West African Science Service Centre on Climate Change and Adapted Land use) est une institution inter-gouvernementale soutenue financièrement par le gouvernement allemand et incluant dix pays d'Afrique de l'Ouest dont la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'un projet de recherche à large échelle ciblé sur les changements climatiques et leurs impacts. Il vise ainsi à améliorer la résilience des systèmes humains et environnementaux face à ces changements, ce qui constitue un enjeu de grande envergure et dépassant l'échelle d'un pays. Chacun des pays partenaires propose un programme de formation (11 programmes actuellement dont 6 de recherche doctorale) axé sur le changement climatique. L'Université Félix Houphouët-Boigny abrite ainsi le programme sur le changement climatique, la biodiversité et l'agriculture durable qui est actuellement proposé au niveau doctorat mais prochainement une formation de niveau master sera également proposée. Cette formation a été sélectionnée pour être intégrée dans un Centre Africain d'Excellence et bénéficier ainsi d'un soutien financier de la Banque Mondiale pour 4 ans. Cette formation doctorale s'intègre parfaitement dans la politique scientifique de l'Université Félix Houphouët-Boigny et également plus largement au niveau de la sous-région.

L'objectif global visant à former des spécialistes de haut niveau concernant tous les domaines touchés par le changement climatique en Afrique est tout à fait explicite pour les étudiants. Ils en sont informés par voie d'affichage sur le campus de l'université et via le site web dédié au centre WASCAL. Ce doctorat s'adresse aux étudiants titulaires d'un master dans le domaine de la biodiversité et des changements climatiques. Il est largement ouvert à l'international puisqu'une promotion est composée de 10 étudiants, chacun étant originaire d'un des 10 pays partenaires. Ceci favorise ainsi grandement les échanges à l'international avec notamment la constitution d'un réseau de collaborateurs, a minima à l'échelle de la sous-région. Le choix d'un enseignement entièrement en anglais lors des six premiers mois du doctorat permet également d'ouvrir les connexions possibles à l'international.

Ce doctorat s'appuie sur les compétences des unités de recherche de l'UFR Biosciences et notamment les laboratoires de Biotechnologie, Botanique, Génétique, Hydrobiologie, Physiologie Végétale, Zoologie et Biologie Animale dont les thématiques de recherche correspondent au périmètre du doctorat. Ces laboratoires sont fortement impliqués dans cette formation puisqu'ils participent aux enseignements du premier semestre, à la sélection des candidats et à l'encadrement des travaux de thèse.

Les intervenants du monde socio-économique ont participé à la construction du programme de formation au cours de plusieurs séminaires de consultation. Ils sont également force de proposition de sujets de thèse et participent régulièrement à l'accompagnement des doctorants sur le terrain, ainsi qu'au rendu de leurs résultats.

b. Organisation et pilotage du doctorat

Le doctorat comprend une période initiale de 6 mois d'enseignements en anglais, avec pour objectif une base commune dans les spécialités du changement climatique et une mise à niveau pour tenir compte de la diversité des cursus d'origine des étudiants. Les cours sont en salle et sur le terrain, un effort particulier est mis sur la collecte des données et leur traitement. A la suite de ces cours, qui sont évalués, ont lieu les 3 années de thèse.

Le dossier ne mentionne pas les modalités des évaluations ni les dispositifs mis en place en cas d'échec aux examens de fin de mise à niveau. Les enseignements sont évalués de manière anonyme par les étudiants à partir d'un questionnaire. Cette évaluation est prise en compte chaque année dans l'évolution des maquettes des enseignements.

Chaque doctorant bénéficie d'un financement de 8000 € pour financer l'ensemble de ses travaux de recherche. Il perçoit également une bourse (révisée récemment à la baisse en raison de la réduction du financement allemand) y compris pendant les 6 mois de formation préalable.

Pendant les missions sur le terrain, le suivi est assuré avec un rapport rédigé par le doctorant tous les 3 mois. Un comité de thèse se réunit chaque année, mais sa marge de décision et sa composition ne sont pas connues.

Les doctorants peuvent postuler à des compléments de bourse pour effectuer des mobilités pendant leur thèse. Le succès des candidatures et les montants ne sont pas connus.

Le doctorat WASCAL est piloté par une équipe de direction qui est constituée d'enseignants chercheurs statutaires de l'Université Houphouët-Boigny. Cette équipe est en interaction avec les laboratoires qui participent aux enseignements et suivent les doctorants pendant leur thèse. Les liens avec les autres pays de la sous région existent sous la forme de séminaires, co-directions de thèse, accueils de terrain mais ces échanges ne semblent pas formalisés, pas plus que leur périodicité.

L'implication des professionnels des secteurs privés et publics extérieurs est moins visible que dans certains masters. La recherche publique a été en capacité d'intégrer les premiers diplômés, mais ce point pourrait constituer un handicap.

La pluridisciplinarité (biologie-agronomie-géographie) est effective, ceci étant une clé de réussite pour un champ thématique qui est lui même très étendu.

c. Encadrement et formation des doctorants

Le doctorat WASCAL fait l'objet d'une politique d'encadrement et de suivi des doctorants. Il est défini par des règles claires présentées dans le décret de l'école doctorale et la charte des doctorants. L'engagement réciproque entre doctorants et directeurs de thèse est identifié et approuvé par les parties concernées. Le suivi individuel et périodique des doctorants s'effectue selon des modalités clairement définies portées à la connaissance des doctorants et des superviseurs de thèse. Ce suivi permet d'abord de mesurer la progression de la thèse : résultats obtenus, publications scientifiques, enseignements suivis, etc. De plus, le suivi est effectué pour s'assurer que les conditions financières, matérielles et structurelles sont appropriées. Finalement, il permet de vérifier la préparation des doctorants à leur insertion professionnelle. Les comités de thèse annuels participent aussi au suivi en complément de celui des superviseurs. Le protocole de thèse est soumis à jury après la période de formation, protocole qui doit être validé pour le démarrage des travaux.

Des mesures anti-fraude, anti-plagiat et anti-corruption sont applicables au besoin. Aucune précision n'est cependant apportée sur ces mesures dans le rapport. Des dispositifs existent aussi pour éviter le conflit, la discrimination ou le harcèlement, mais ils ne sont pas plus développés. Il est aussi indiqué que le doctorat comporte des dispositifs pour limiter les situations d'abandon, mais une fois encore, aucune description n'en est offerte. Il en est de même pour les modalités de recours à la médiation en cas de conflit.

Le doctorat fait l'objet de propositions d'enseignements variés et d'évènements complémentaires. D'abord, les enseignements correspondent soit à des enseignements disciplinaires scientifiques soit à des enseignements professionnalisants (soft skills, stages, mises en situation etc.). Ces enseignements sont adaptés au profil et au projet professionnel des doctorants et intègrent une sensibilisation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique. Ces enseignements reposent sur l'expertise des unités de recherche et des partenaires socio-économiques associées au doctorat. Les doctorants sont informés des modalités d'accès aux enseignements et à leur validation (contrôle des connaissances, volume horaire de formation exigé/recommandé avant la soutenance etc.), qui sont précisées dans une charte. Ensuite, concernant les évènements complémentaires, l'école doctorale encourage les doctorants à participer à des activités scientifiques et/ou professionnalisantes telles que des journées scientifiques, des colloques, des tables rondes, et cela en leur faisant bénéficier d'un soutien financier et/ou administratif. Pour chaque activité, les modalités d'accès, de validation et d'évaluation, y compris par les doctorants, sont une fois de plus définies pour être rendues accessibles.

L'école doctorale s'assure que la durée de la thèse et les conditions d'inscription (ou de réinscription) sont adaptées en fonction du profil des doctorants et d'éventuelles conditions particulières (doctorants salariés, maternité, maladie etc.). Les doctorants exposent de leur côté des objectifs adaptés en termes de durée de thèse et de réinscription. Les critères d'autorisation de soutenance de thèse sont identifiés et explicités. Ces critères portent sur la production de connaissances scientifiques, la valorisation des résultats, la validation des enseignements etc. Les doctorants et les superviseurs de thèse en sont informés préalablement. Les règles d'organisation de la soutenance relatives à la composition du jury et aux rôles des membres, à la convocation à la soutenance, au dépôt du manuscrit etc., sont également diffusées auprès des doctorants et des superviseurs de thèse.

d. Insertion professionnelle des docteurs

Actuellement, seul le bilan de la première promotion est connu, ce qui limite la portée des appréciations. Toutefois, 9 des 10 docteurs ayant répondu à l'enquête, indiquent être en activité professionnelle dans le secteur public (chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche, en poste dans un ministère ou une collectivité territoriale ou dans les services de santé) de la sous-région. Pour la Côte d'Ivoire, cela ne fait qu'une diplômée qui a été recrutée comme enseignante-chercheuse à l'Université Félix Houphouët-Boigny.

Le déroulement du doctorat WASCAL prépare bien les docteurs à leur activité ultérieure de chercheur et enseignant-chercheur. Ainsi, la première phase de six mois consacrée aux enseignements doctoraux complète les connaissances théoriques et techniques et elle forme aussi aux bonnes pratiques et à la gestion de projet. Le projet de thèse est réfléchi au cours de cette période et régulièrement discuté en équipe, y compris pour l'élaboration du budget de recherche. Les réseaux des doctorants des différents pays et thématiques du programme WASCAL favorisent les échanges entre eux et leur permettent d'établir facilement des collaborations internationales pour répondre à des appels d'offre variés. La capacité d'insertion des docteurs et leur dynamique pour le montage de projets et la recherche des financements de leurs travaux en font des candidats prisés aux postes de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Ils constituent une élite pour leur pays. De plus, le nombre réduit de docteurs formés (1 par pays et par an entrant en formation doctorale) assure l'existence d'emplois sur lesquels ils peuvent se présenter. L'attractivité pour la formation doctorale est donc très forte pour la seule place réservée aux candidats ivoiriens et on peut s'interroger sur les modalités d'un recrutement aussi élitiste et sur la mise en œuvre de ses critères de sélection.

L'intervention dans la formation d'enseignants-chercheurs principalement de l'Université Félix Houphouët-Boigny, mais pas seulement, apporte une connaissance du paysage des établissements pouvant recruter les docteurs. Le suivi de l'insertion des docteurs ne bénéficie pas d'une attention particulière du service en charge de l'insertion des étudiants de l'université porteuse, toutefois les données existent et ont pu être obtenues. L'exploitation de ces informations ne semble pas prévue mais l'existence de données seulement sur une promotion justifie cette réserve.

Ces docteurs sont bien préparés à être recrutés dans l'enseignement supérieur et les organismes de recherche où ils devraient être favorisés par leur maîtrise de l'anglais, leur ouverture à l'international et leur formation au montage de projets. Cette formation doctorale unique à l'échelle de la sous-région dans son domaine devrait garder ses atouts sur la thématique des changements climatiques, de la biodiversité et d'une agriculture durable même si la mise en place des écoles doctorales dans l'université porteuse peut apporter une certaine concurrence.

POINTS FORTS :

- Construction du doctorat, fondée sur une large ouverture à l'international
- Thématique d'actualité et à fort enjeu national et international
- Bonne préparation et suivi effectif des doctorants
- Pilotage formalisé et organisation structurée
- Réseau scientifique profitant à la communauté scientifique de l'UFR Biosciences

POINTS FAIBLES :

- Formation doctorale dépendant d'une seule source de financement extérieure
- Accès limité à un étudiant par pays et par année
- Manque d'éléments dans le dossier transmis pour l'évaluation externe

CONCLUSION

Le doctorat Wascal est sans nul doute une formation de haut niveau pour former des chercheurs dans un domaine scientifique crucial. La formation présente les éléments structurants attendus : des enseignements pluridisciplinaires incluant une mise à niveaux pour les différents publics, un suivi des doctorants formalisé et des éléments d'assurance qualité comme l'évaluation par les étudiants. La dimension internationale est inhérente au projet et facilite l'insertion professionnelle des diplômés dans leur domaine de recherche.

Cette formation existe dans le cadre d'un projet international soumis à une seule source de financement qui en limite l'accès à un public très restreint.

RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

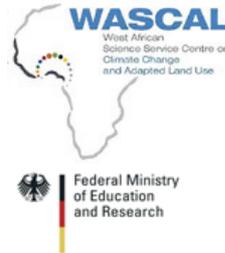
Le doctorat Wascal est une formation qui atteint ses objectifs dès ses premières années de fonctionnement, dans le cadre d'un public hautement sélectionné. Elle ne doit pas négliger pour autant des éléments de pilotage sur lesquels reposent une amélioration continue comme un suivi formalisé de l'insertion ou la capacité à fournir les documents et données nécessaires à une évaluation externe. L'implication accrue de professionnels et la recherche de sources privées de fonctionnement permettraient de maintenir ce modèle dans le cas où le financement actuel venait à être réduit ou à disparaître.

OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



01 BP V 34 Abidjan 01



Abidjan le 06 Juin 2019

Professor Koné Daouda,
Directeur WASCAL GRP
Climate change and Biodiversity
Email : daoudakone2013@gmail.com

A
Monsieur le Responsable
du Projet HCERES
Département Europe et
International (DEI)

Objet : note sur la visite et l'intérêt
de l'accréditation

Monsieur le Responsable du Projet,

Je viens par ce courrier vous dire marquer notre grande joie d'avoir reçu pour la première fois en Côte d'Ivoire une équipe d'évaluation de haut niveau pour l'Enseignement supérieur. Tous les collègues ont apprécié l'initiative. L'opportunité nous a été donnée de connaître nos forces et nos faiblesses à travers l'auto-évaluation.

Cette évaluation en plus de connaître nos forces et faiblesses va permettre de hausser la qualité de nos offres et de les intégrer aisément dans les programmes de mobilité en Afrique. A cela il faudra ajouter l'employabilité qui sera relevé avec cette reconnaissance internationale à cause de la collaboration avec l'industrie qui sera renforcé.

Les recommandations formulées seront prises en compte pour être améliorées. Des efforts seront mis en œuvre pour que ces recommandations soient suivies et satisfaites afin de nous rendre plus crédibles

En vous réitérant nos remerciements, recevez nos sincères salutations

Le Directeur

Professeur Koné Daouda

DÉCISION D'ACCRÉDITATION

Doctorat en Changement climatique et biodiversité (Graduate Research Programme WASCAL)

Centre d'Excellence Africain (CEA)
Changement Climatique, Biodiversité et
Agriculture Durable (CCBAD)

Université Félix Houphouët-Boigny
Côte d'Ivoire

Jun 2019

PORTÉE DE LA DECISION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE HCERES

Le HCERES a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le HCERES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France du diplôme concerné par la formation accréditée. Le processus d'accréditation du HCERES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France du diplôme ainsi labellisé.

ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

DOMAINE 1 : POSITIONNEMENT DU DOCTORAT

Critère d'accréditation

Le positionnement, le contenu et les objectifs du doctorat sont clairement définis. Ses interactions avec les parties prenantes (établissement(s) porteur(s), partenaires étrangers, tissu socio-économique) sont formalisées et efficaces. Ses liens avec les unités de recherche et la politique scientifique de l'établissement sont effectifs.

Appréciation du critère

C'est l'un des six programmes de formation doctorale du centre WASCAL concernant dix pays d'Afrique. Son objectif, clairement explicité, est de former des spécialistes de haut niveau sur les impacts des changements climatiques sur la biodiversité et l'agriculture durable. Il s'appuie efficacement sur les laboratoires de l'UFR Biosciences et sur des partenaires socio-économiques.

DOMAINE 2 : ORGANISATION ET PILOTAGE

Critère d'accréditation

L'organisation et le pilotage du doctorat sont clairement définis et s'appuient sur des moyens matériels et humains adaptés aux exigences du niveau 8. Des mécanismes d'assurance qualité existent, fonctionnent et permettent l'amélioration continue du doctorat. Le recrutement des doctorants est formalisé ; leur financement est équitable et soutenable.

Appréciation du critère

Cette formation doctorale unique à l'échelle de la sous-région est pilotée par une équipe de direction d'enseignants chercheurs de l'université, en interaction avec les laboratoires participants. L'école doctorale veille aux conditions d'inscription, à la durée de thèse et aux critères d'autorisation de soutenance.

DOMAINE 3 : ENCADREMENT ET FORMATION DES DOCTORANTS

Critère d'accréditation

Une politique rigoureuse d'encadrement et de suivi des doctorants est mise en œuvre. Les doctorants ont accès à des enseignements diversifiés et participent à des événements d'ordre scientifique et/ou professionnalisant. Des règles explicites en matière de durée et de soutenance des thèses sont appliquées. Des mesures anti-fraude, anti-plagiat et anti-corruption sont mises en œuvre.

Appréciation du critère

Le doctorat commence par six mois de formation disciplinaire et professionnalisante, entièrement en anglais. Les doctorants construisent leur projet et bénéficient d'une politique claire d'encadrement et de suivi avec comité de thèse. Les liens avec les différents pays du projet sont favorisés par des séminaires et co-directions de thèse.

DOMAINE 4 : INSERTION DES DOCTEURS

Critère d'accréditation

Le doctorat comporte des dispositifs pour assurer la promotion du doctorat et l'insertion professionnelle des docteurs. Le suivi et l'analyse de celle-ci sont effectifs et utilisés pour l'amélioration continue du doctorat.

Appréciation du critère

Le bilan de la première promotion, la seule à avoir soutenu, est connu. Les docteurs sont essentiellement en activité comme chercheurs, dans le secteur public. Le déroulement du doctorat WASCAL prépare bien les docteurs à leur activité ultérieure de chercheurs y compris aux collaborations internationales et au montage de projets.

DECISION FINALE

Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante :

« Décision d'accréditation sans réserve, pour 5 ans »

La commission d'accréditation attire néanmoins l'attention de l'université sur les points ci-dessous :

- le doctorat Wascal ne doit pas négliger des éléments de pilotage sur lesquels reposent une amélioration continue comme un suivi formalisé de l'insertion ou la capacité à fournir les documents et données nécessaires à une évaluation externe ;
- l'implication accrue de professionnels et la recherche de sources privées de fonctionnement permettraient de maintenir ce modèle dans le cas où le financement actuel venait à être réduit ou à disparaître.

SIGNATURE

Pour le Hcéres,

Michel Cosnard, président



Date : Paris, 17 juin 2019

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)